

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

Mardi

3 juin 2008

Séance de 18 heures

Compte rendu n° 53

SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

– Table ronde, commune avec la commission de la défense nationale et des forces armées, sur la place de la France dans l'Otan, avec Mme Nicole Bacharan, historienne et politologue, spécialiste des États-Unis et des relations transatlantiques, et M. Benoît d'Aboville, diplomate, ancien représentant permanent de la France à l'OTAN et membre de la commission du Livre blanc. 2

**Présidence
de M. Axel Poniatowski,
président**



Table ronde, commune avec la commission de la défense nationale et des forces armées, sur la place de la France dans l'Otan, avec Mme Nicole Bacharan, historienne et politologue, spécialiste des États-Unis et des relations transatlantiques, et M. Benoît d'Aboville, diplomate, ancien représentant permanent de la France à l'OTAN et membre de la commission du Livre blanc

Le président Guy Teissier a expliqué que la commission de la défense et celle des affaires étrangères ont jugé utile d'organiser une réunion commune afin d'aborder le plus complètement possible la question de l'évolution de la place de la France au sein de l'Alliance atlantique. Pour introduire et animer la discussion, ont été conviés Mme Nicole Bacharan, historienne et politologue, spécialiste des États-Unis et des relations transatlantiques, et M. Benoît d'Aboville, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien représentant permanent de la France à l'OTAN et membre de la commission du Livre blanc.

Les dix dernières années ont été marquées par une évolution sensible du rôle joué par la France dans l'OTAN, à mesure que l'Alliance se transformait profondément. Si notre pays ne participe pas au commandement intégré et est absent du comité des plans de défense (DPC) et du groupe des plans nucléaires (NPG), il dispose d'officiers « insérés » aux niveaux où se prennent les décisions les plus importantes. Il est en outre l'un des principaux contributeurs en financements et en troupes.

Lors du Sommet de Bucarest, le 3 avril dernier, le Président de la République a déclaré qu'il souhaitait rénover les relations de la France avec l'Alliance : à l'issue de la présidence française de l'Union, qui doit donner un nouvel élan à la défense européenne, « *le moment sera venu [...] de prendre les décisions nécessaires pour que la France prenne toute sa place dans les structures de l'OTAN* ».

Il s'agit d'une question complexe, qui ne relève pas seulement de considérations techniques et militaires ; les conséquences symboliques et politiques d'un retour complet dans l'Alliance doivent également être mesurées.

Le président Axel Poniatowski s'est réjoui qu'une table ronde commune soit organisée sur un sujet aussi important et a annoncé que la commission des affaires étrangères a l'intention de nourrir ce débat tout au long de la présidence française avec l'organisation d'autres auditions.

Mme Nicole Bacharan a indiqué en préambule qu'elle travaille depuis de nombreuses années sur l'histoire et le fonctionnement des relations transatlantiques, en s'efforçant d'entretenir des contacts avec les interlocuteurs les plus en pointe sur ces sujets, en France comme aux États-Unis.

L'élection de Nicolas Sarkozy a suscité beaucoup d'intérêt outre-Atlantique et modifié le regard que se portent mutuellement les deux pays. Le contexte dans lequel interviendra le débat sur le retour de la France dans l'OTAN s'en trouve changé. Les Américains, en tout cas, regardent la France avec beaucoup plus d'intérêt et considèrent que des négociations plus directes et productives peuvent être engagées. Le début de mandat de M. Sarkozy, marqué notamment par l'annonce du retour complet dans la structure intégrée de l'Alliance atlantique, est ressenti à Washington comme la volonté de notre pays d'occuper une nouvelle place, davantage sur le plan politique que sur le plan militaire. Du côté des responsables du département d'État ou de la Maison blanche mais aussi des conseillers diplomatiques démocrates – qui arriveront peut-être aux affaires début 2009 – ou des membres de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, à majorité démocrate, la France est désormais jugée comme la « nation indispensable » en Europe : si une position

commune est adoptée avec elle, en incluant l'Allemagne ou le Royaume-Uni, voire les deux, l'adhésion du reste de l'Europe peut être emportée. Cela ne signifie pas que les Américains s'attendent à ce que la France devienne atlantiste et se range derrière eux de manière inconditionnelle. La position prise sur l'entrée de la Géorgie et de l'Ukraine a confirmé que le dialogue avec les Français est plus aisé, que la communauté des objectifs est plus facile à définir, que des obstacles de communication et de langage sont levés. Et, de fait, les désaccords français s'expriment sans complexes, avec beaucoup de netteté. Les États-Unis n'entretiennent donc aucune illusion sur l'alignement ou la soumission de notre pays, qui ne saurait renoncer à ses objectifs d'une politique nationale et européenne indépendante.

Cela étant dit, la question posée aux responsables politiques est de savoir quelle est la politique étrangère française la plus efficace et la plus productive. Quels sont les objectifs et les meilleurs moyens de les atteindre ? S'il s'agit de porter une voix indépendante, comment lui donner le plus d'influence possible ? Il faut bien constater qu'aujourd'hui, le discours libre et souvent original auquel la France est habituée n'est pas pour autant toujours écouté. Par ailleurs, quel est le meilleur moyen pour construire une défense et une politique étrangère européennes ? Et pour que la France soit leader dans cette nouvelle Europe ? Le retour complet dans l'Alliance atlantique semble de ce point de vue positif.

Ainsi, l'objectif de notre pays était d'éviter la guerre d'Iraq, ou, à tout le moins, qu'elle ne soit pas déclenchée avant l'épuisement de toutes les démarches diplomatique et de tous les processus d'inspections. Il faut reconnaître qu'il n'a pas eu l'influence nécessaire pour que cet objectif soit atteint – même si la détermination de l'administration Bush à entrer en guerre rendait la tâche difficile. Le retour complet dans l'Alliance atlantique donnera un poids supplémentaire à la France dans les négociations internationales.

Par ailleurs, la nécessité de promouvoir la défense européenne fait consensus. Or elle sera plus facilement réalisable à l'intérieur de l'OTAN, en concertation, plutôt qu'à l'extérieur, parallèlement. Le retrait de la France du commandement intégré pendant quarante ans ne l'a en effet pas favorisée. Et il faut prendre en compte le fait qu'en dehors des États-Unis, la France est, avec le Royaume-Uni, le plus gros contributeur financier et militaire de l'Alliance. L'augmentation de la contribution d'autres pays européens ne sera possible que si les programmes d'équipement et les politiques de défense sont coordonnés, ce qui ne pourra se faire contre l'OTAN.

M. Benoît d'Aboville s'est déclaré heureux d'évoquer des problèmes qui ont été au cœur de son activité professionnelle jusqu'à ces dernières années.

Il a reconnu l'intérêt d'une normalisation politique de l'état de fait militaire existant au sein de l'Alliance mais, à l'inverse des propos de Mme Bacharan, il a fait valoir que sans l'opposition de la France, de l'Allemagne et de la Belgique, l'OTAN serait aujourd'hui engluée en Iraq.

Le Président de la République a indiqué que le rapprochement politique et diplomatique serait officialisé lors du Sommet de Strasbourg-Kehl, dans un an. La démarche actuelle est très différente de celle retenue lors de la tentative avortée en 1995 car la discussion qui aura lieu durant la présidence française de l'Union européenne lie explicitement la question de la défense européenne à celle de la restructuration des relations transatlantiques.

Et ces manœuvres diplomatiques s'intégreront dans un contexte prévisible d'où quatre éléments semblent se détacher.

Premièrement, la crise de l'énergie et la situation économique mondiale ne favorisent pas l'augmentation des budgets militaires. La France sera de ce point de vue en bonne position car elle a procédé à une revue très complète de son dispositif de défense, tout en conservant l'ambition de participer activement à des opérations extérieures (OPEX) pilotées par l'OTAN, l'Organisation des Nations unies (ONU) ou l'Union européenne. Sur les 11 000 hommes actuellement déployés en OPEX, un tiers l'est dans le cadre d'une opération menée par l'Alliance.

Deuxièmement, d'ici à un an, les Russes aménageront vraisemblablement leurs stratégies sur le Kosovo et sur la défense antimissile. La question délicate de l'adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie sera de nouveau posée et les Allemands auront besoin de soutien en la matière.

Troisièmement, les Européens auront à cœur d'envoyer un message à la nouvelle administration américaine, qu'elle soit républicaine ou démocrate, car ils ont trop souffert de l'autisme de l'administration Bush tel qu'il s'est manifesté au moins jusqu'en 2006. Cette démarche sera d'autant plus efficace que la révision de la stratégie de sécurité européenne aura été menée à bien.

Quatrièmement, dans la perspective de la révision du Traité de non-prolifération (TNP), les problèmes de prolifération et de désarmement nucléaire prendront une acuité nouvelle. Il n'est pas anodin que John McCain, pour séduire l'électorat indépendant mais aussi par conviction personnelle, ait formulé des propositions d'amorce de désarmement nucléaire, à l'instar du Président de la République à Cherbourg.

Dans ce contexte, l'officialisation du rapprochement avec l'OTAN est une carte politique importante. Mais il ne faut pas surestimer ses conséquences techniques : il ne changera guère le quotidien des contingents français participant à des opérations de l'OTAN ni notre engagement important dans la force de réaction rapide (NRF). Nous pouvons réintégrer le DPC – qui, jusqu'à présent, ne servait de fait pas à grand-chose – et celui-ci pourrait devenir un forum pour la question de la défense antimissile. La participation au NPG, en revanche, n'aurait aucun intérêt car il s'agit d'une instance très formelle traitant seulement de la sécurité de l'arsenal nucléaire américain présent en Europe et mis à la disposition de l'OTAN.

S'agissant des officiers, l'important n'est pas le nombre mais l'influence. Un effectif de 600 officiers français présents dans les structures de commandement, évoqué dans la presse, serait absurde. En revanche, la France doit occuper des postes de responsabilité. On évoque la possibilité qu'elle reçoive le Commandement suprême allié Transformation (SACT) : ce serait une mauvaise affaire car il équivaut à une direction des études et ne joue de ce fait aucun rôle dans les opérations. En revanche, pour le poste d'adjoint au Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), détenu en permanence par un Britannique, le principe d'une rotation pourrait également intéresser les Espagnols, les Allemands et les Italiens.

La normalisation politique permettra aussi de faire valoir la nécessité d'une réorganisation de l'OTAN, notamment d'un programme d'amaigrissement des états-majors. Il est insensé que 11 000 officiers y servent et que les forces déployées soient gérées par trois niveaux d'état-major, ce qui ralentit le processus de décision, comme on a pu le voir lors de la gestion de la crise du Kosovo. Sur ce point, la France est en plein accord avec le Royaume-Uni et les États-Unis. D'ailleurs, les autres partenaires sont un peu inquiets car ils craignent

les réformes des structures de commandement et la concurrence accrue pour des postes stratégiques.

Mais ils savent que la France poursuit un autre objectif : le lien entre l'OTAN et la défense européenne. L'accord « Berlin plus » prévoit que l'Union européenne peut mener des opérations autonomes et des opérations avec l'OTAN, qui peuvent d'ailleurs se succéder dans le temps, comme ce fut le cas en Bosnie. L'expérience montre l'importance d'un système de commandement militaire européen autonome mais aussi d'une prise en compte des aspects civils de stabilisation et de reconstruction. C'est sur ce point que la négociation se nouera : l'Union européenne a beaucoup de ressources financières et est le seul organisme disposant de toute la palette des moyens, notamment en forces de police. La notion de complémentarité est devenue cruciale : il s'agit, pour l'OTAN et l'Union européenne, de travailler ensemble sur les opérations de stabilisation et de reconstruction, lesquelles comprennent d'importants enjeux économiques et politiques. Les Britanniques ne sont pas encore totalement convaincus de la nécessité de ce renforcement réciproque, malgré les récents messages très positifs des Américains sur ce point.

Plusieurs raisons expliquent cette évolution américaine. Premièrement, la position qu'ils ont défendue pendant vingt ans – l'OTAN a le monopole de tout ce qui concerne la sécurité européenne – n'est plus tenable car l'Union européenne a approfondi ses interventions dans des domaines directement ou indirectement liés à la sécurité. D'un point de vue pragmatique, elle est l'acteur le plus crédible en la matière, ce dont témoigne par exemple le fait que les Américains suivent les activités liées à la sécurité des containers dans le cadre de l'Union européenne et non au sein de l'Alliance. Deuxièmement, sécurité intérieure et sécurité extérieure sont désormais intimement liées ; c'est l'un de grands messages du Livre blanc. Troisièmement, le redressement des budgets européens de défense ne sera possible que par le biais d'un approfondissement de la défense européenne. Ce point a été souligné dans le discours de Mme Nuland à Londres et avait d'ailleurs été mis en exergue par les Britanniques eux-mêmes pour justifier l'accord de Saint-Malo auprès des Américains.

La France a la volonté de rénover la relation transatlantique pour faire prendre en compte le fait européen. Actuellement, la structure des relations entre l'Union européenne et les États-Unis est très déficiente. La relation transatlantique doit évidemment être construite en concertation avec les États-Unis, mais certainement pas à l'intérieur de l'OTAN. Un pilier européen en son sein serait inopérant. D'abord, le périmètre des États de l'Union européenne se confond de plus en plus avec celui des membres de l'Alliance atlantique, à quelques exceptions près, comme la Turquie. Ensuite, qui représenterait ce « caucus » européen au sein du Conseil de l'Atlantique Nord ? En outre les États-Unis pourraient précisément reprocher aux Européens de s'entendre entre eux au préalable et proposer alors de simplifier le dialogue en étant eux-mêmes directement représentés au sein de l'Union. On aboutirait à un résultat inverse de l'objectif recherché, à savoir le maintien d'une relation transatlantique s'appuyant sur trois piliers : les États européens, l'Union européenne et les États-Unis.

Mme Nicole Bacharan a souhaité dissiper deux malentendus.

Il n'était évidemment pas souhaitable que l'OTAN intervienne en Iraq aux côtés des États-Unis. La question que l'on peut se poser est de savoir si la position de la France n'aurait pas eu plus d'écho si elle avait alors déjà été complètement présente dans l'OTAN.

Par ailleurs, ce n'est pas la constitution d'une position politique européenne unie à l'intérieur du Conseil de l'atlantique nord qui doit être recherchée mais la construction de la défense européenne en concertation avec l'OTAN ou parallèlement à celle-ci.

Le président Axel Poniatowski s'est enquis de la signification exacte de la notion de « commandement intégré ». Des militaires français seront-ils désormais présents dans tous les organes de direction de l'OTAN ? Un effectif total de 600 officiers français serait-il vraiment absurde ?

M. Benoît d'Aboville a répondu que les équivoques sur ce sujet tiennent au fait que la fonction du commandement intégré a profondément changé. Du temps du Pacte de Varsovie, il s'agissait d'articuler les différents éléments positionnés le long de la ligne de fracture Est-Ouest afin d'assurer la solidarité de tous. La France ne participait plus à ce dispositif depuis 1966, mais avait passé des accords avec l'Alliance qui lui confiaient une fonction de réserve. Aujourd'hui, l'OTAN est devenue avant tout le cadre d'organisation d'OPEX. Or, aucun pays, à commencer par les États-Unis, n'accepte d'envoyer des hommes dans ce type d'opérations sans exercer un contrôle national étroit. Si le commandement intégré demeure et se décline en commandements permanents, situés à Naples et à Brunssum, les OPEX sont placées sous l'autorité directe d'un commandement opérationnel tournant, qui dure généralement six mois, avec un état-major commun comprenant des officiers de tous les pays participants, y compris français. En revanche, à Naples ou à Brunssum, par exemple, ces derniers ne participent pas à la bureaucratie, mais sont associés aux décisions au travers de missions militaires. Un officier a-t-il plus d'influence en participant à la structure intégrée, dans une position subordonnée, ou bien en pouvant avoir des relations directes avec le sommet de la hiérarchie en tant que représentant de la mission militaire ? Sur ce point, les avis peuvent diverger. En tout état de cause, il est crucial de privilégier la capacité d'influence pour les postes offerts à des officiers français, tout particulièrement s'agissant des officiers généraux. Un effectif total de 600 officiers ne présenterait aucun intérêt car la moitié serait affectée à l'envoi de télécopies...

M. Jacques Myard a d'abord rappelé avoir souvent dit et écrit qu'il n'y a pas, pour la France, d'alternative à l'Alliance atlantique : nous formons un vieux couple, sans possibilité de divorce. Pour autant, le retour dans l'OTAN repose sur une double illusion.

D'une part, *l'ubris* a complètement déstabilisé la nation américaine pour longtemps, et les tentatives britanniques de l'influencer lors de l'affaire iraquienne ont démontré l'inanité de la démarche.

D'autre part, il suffit de voyager en Europe pour comprendre que personne ne veut d'une défense européenne. D'ailleurs, l'article 42-7 du traité de Lisbonne ne dispose-t-il pas que « *l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord [...] reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre* » ?

Le retour dans l'OTAN serait donc un marché de dupes. Plus que d'un problème technique ou de répartition des postes il s'agit, en l'occurrence, d'une question diplomatique et politique : l'OTAN doit-elle rester une alliance ou se transformer en gendarme du monde ? Dans ce dernier cas, même s'il est exact que l'Alliance a évolué, notre retour dans le commandement intégré signifierait, pour tous les pays de la planète, que la France s'est alignée sur la politique américaine.

M. Benoît d'Aboville a estimé qu'un rapprochement politique avec l'OTAN constitue une carte diplomatique importante à jouer dans le contexte actuel, tant vis-à-vis de la future administration américaine que des Européens, en permettant à la France d'atteindre deux objectifs anciens : la défense européenne et la restructuration des relations transatlantiques.

Pour autant, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle soit accueillie à bras ouverts car sa présence accrue affectera le jeu complexe des influences et la conduite des opérations militaires. En témoigne le fait qu'au Kosovo, où elle est fortement présente et où, là comme ailleurs, ses généraux sont appréciés et écoutés, des discussions très serrées ont lieu entre le commandement de théâtre et l'état-major de Brunssum ou de Naples. Cette complexité est l'une des raisons pour lesquelles il sera nécessaire de réformer les commandements de l'OTAN afin que ceux qui participent aux opérations en aient véritablement la direction.

Dans son *Rapport sur la France et la mondialisation*, Hubert Védrine avait, en 2007, posé la question de la perception politique d'une réintégration complète de l'OTAN. Il faut souligner que nous sommes dans un monde extrêmement mobile. De ce point de vue, si John McCain représente encore le vieux consensus atlantique – la position de Barack Obama est moins claire sur ce point –, l'Amérique est obsédée par la montée en puissance de la Chine sur le plan militaire, avec pour conséquence une dévaluation stratégique de l'Europe dans l'esprit de la nouvelle génération de stratèges américains.

Pour autant, l'OTAN doit-elle s'adapter au déplacement vers l'Asie des enjeux stratégiques des États-Unis ? Ce serait là tout le danger d'une OTAN globale. Certes, des partenariats existent déjà, par exemple avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie du fait de l'intervention de leurs forces spéciales en Afghanistan. S'il est normal que ces pays participent aux discussions sur la conduite des opérations, une alliance globale reviendrait à recréer un bloc occidental face à la montée en puissance de pays émergents en Asie ou ailleurs. C'est ce que, sous l'influence de Robert Kagan, John McCain a repris sous le terme « alliance des démocraties », notion déjà soutenue par Mme Albright avec sa « communauté de démocraties ».

Ni les plus anciens membres de l'Union européenne ni les nouveaux adhérents d'Europe centrale et orientale n'en veulent, ces derniers craignant une dévaluation de l'article 5 du traité de Washington.

Mme Nicole Bacharan a souligné la nécessité de débattre du devenir de l'OTAN dans le monde de l'après guerre froide, d'autant que, si John McCain est élu, il cherchera à promouvoir l'idée – qui n'est pas acceptable pour les Européens – d'une alliance des démocraties face au reste du monde.

On ne peut par ailleurs prendre comme argument, pour soutenir que le retour de la France dans l'OTAN ne changerait rien à son influence, le fait que le Royaume-Uni, membre de l'OTAN, n'a pu, sous Tony Blair, empêcher les Américains d'intervenir en Iraq. L'Allemagne, également membre à part entière, était opposée à la guerre et M. Gerhard Schröder ne l'a impliquée en aucune manière.

Quant à l'*ubris* américain, il a pris plus d'un coup sous la présente administration. Si George Bush est arrivé au pouvoir avec l'illusion que l'Amérique toute puissante n'avait fondamentalement besoin de personne, l'armée américaine est aujourd'hui enlisée, les budgets militaires et les déficits sont colossaux et l'on sait ce qu'il en est de l'image et de l'influence politique de l'Amérique. Les contribuables américains ne veulent plus être les gendarmes du monde. La configuration politique a donc beaucoup changé par rapport à l'année 2000.

M. Jean-Michel Boucheron s'est déclaré d'accord sur le fait que le retour dans l'OTAN n'est en rien un problème technique – puisque la France est déjà présente au sein du commandement de la Transformation basé à Norfolk, lequel se révèle d'ailleurs être une gigantesque usine à gaz –, mais politique.

Quant à l'influence de la France sur l'Amérique, son appartenance à l'OTAN n'y changerait strictement rien. Le président des États-Unis n'a-t-il pas fait la guerre contre l'Iraq en dépit de l'opposition de 90 % de la planète, du Congrès américain, du département d'État, du Pentagone et de son père ?

Si l'on peut, par ailleurs, être sensible aux arguments tendant à une véritable défense européenne, les problèmes que M. Sarkozy rencontrera dans les six prochains mois sur ce plan tiennent moins à une question de légitimité qu'à l'opposition des Britanniques ou au désaccord des Allemands s'agissant du financement – sans parler de leur ralliement systématique à la politique américaine ou encore de l'abandon de toute ambition en la matière de l'Espagne et de l'Italie. La réintégration éventuelle de la France dans l'OTAN ne changerait donc rien à tous ces problèmes qui bloquent la défense européenne. Aussi peut-on très bien se contenter du *statu quo*.

Finalement, qu'est-ce que l'OTAN ? Maintenant qu'elle n'a plus pour objet de protéger du Pacte de Varsovie le monde occidental, celui-ci a-t-il vraiment envie d'apparaître dans l'OTAN de demain de façon monolithique ? L'Occident, singulièrement la France avec ses trois façades maritimes, a un autre message à faire passer que celui de l'Amérique, compte tenu de son voisinage direct avec la Russie ou le monde arabo-musulman. La réintégration complète de l'OTAN apportera bien peu en regard de l'océan de difficultés politiques et diplomatiques qu'elle entraînera.

M. Benoît d'Aboville a souligné combien la question du devenir de l'OTAN était légitime, d'autant que l'Alliance est vue de façon différente selon les pays. Pour la Pologne, la Hongrie ou encore la Géorgie, elle constitue une sorte de réassurance non pas forcément contre une attaque militaire de la Russie, mais contre des pressions, géopolitiques ou autres.

Pour la Russie, l'OTAN est aussi une manière de participer à un débat européen par le biais du Conseil OTAN-Russie, établi lors du premier élargissement ; au point même que certains diplomates russes envisagent parfois que l'on aille un jour vers une intégration de leur pays. Ce Conseil a, par exemple, permis d'avoir des discussions quotidiennes avec les Russes lors de la crise ukrainienne et il offre un cadre de négociation utile sur la question de la défense antimissile.

Si l'OTAN a été, au départ, très difficilement acceptée par le Congrès américain, elle a fait l'objet, après la guerre de Corée, d'un consensus politique très large servant de fondement aux relations avec l'Europe dans le domaine de la sécurité. Mais aucun président américain n'a su le faire évoluer pour faire de l'Europe, au même titre que de l'Asie, un élément de la vision stratégique américaine.

L'Alliance atlantique permet au Royaume-Uni de se valoriser dans sa relation privilégiée avec les États-Unis, dont elle apparaît comme le fidèle second. L'Allemagne et la France pour leur part, font contrepoids, jeu auquel participent l'Espagne, l'Italie et d'autres encore. La situation est donc extrêmement diverse et ne correspond plus au monolithisme qui prévalait pendant la guerre froide, par exemple lors du fameux discours de François Mitterrand à l'occasion de la crise des euromissiles. L'OTAN a évolué, de même que sa perception par des tiers. Ainsi, des pays comme l'Algérie se saisissent du « dialogue méditerranéen » pour envoyer des officiers au collège de défense de l'OTAN, implanté à Rome.

M. Jean-Michel Ferrand a demandé à Mme Bacharan s'il n'était pas contradictoire, d'une part, de laisser supposer que la voix de la France aurait pu être davantage écoutée avant

la guerre en Iraq si elle avait été totalement intégrée à l'OTAN et, d'autre part, de rappeler le traitement qui avait été infligé à MM. Gerhard Schröder et Tony Blair.

Mme Nicole Bacharan a répondu que, d'après ce que l'on sait aujourd'hui des intentions américaines, en 2002 et 2003 ni le refus de l'Allemagne, ni l'acceptation du Royaume-Uni n'ont eu d'influence sur une décision qui avait été prise d'avance par George Bush.

En revanche on peut se demander ce qui se serait passé si le président Jacques Chirac et son ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, n'avaient pas menacé l'Amérique d'user du droit de veto de la France contre une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise iraquienne. S'ils avaient soutenu l'Amérique en insistant cependant pour que les inspections aient lieu jusqu'au bout, Georges Bush aurait pu passer outre, mais peut-être la période propice pour déclencher la guerre aurait-elle été dépassée entre temps. En tout cas, rien ne s'est joué à l'OTAN puisque des pays pour et des pays contre la guerre en étaient membres.

Les huit ans de présidence Bush – la pire de l'histoire des États-Unis – doivent être aujourd'hui perçus comme une parenthèse. Tout raisonnement et toute décision politique en la matière doivent prendre en compte le fait que l'histoire récente n'est en rien la manifestation d'une vision durable de l'Amérique, même si l'avenir ne sera pas forcément idéal.

Le président Guy Tessier a souligné le hiatus qui pouvait exister entre la pensée du Président de la République, qui tend à vouloir un peu plus d'OTAN pour beaucoup plus d'Europe, et l'avis de l'opinion tant nationale qu'européenne sur un retour dans l'Alliance. Il ne changerait en effet pas grand-chose par rapport à la situation actuelle, avec un comité des plans de défense devenu quasiment obsolète et un groupe des plans nucléaires qu'il n'est pas question d'intégrer pour ne pas perdre notre indépendance en la matière.

Tant dans la « vieille Europe » que chez les nouveaux adhérents, on ne trouve ni patriotisme européen pleinement affiché ni volonté de défense commune. Aussi le volontarisme de la France donne-t-il à penser à quasiment toute l'Union européenne que nous sommes mus par l'arrogance et que c'est par antiaméricanisme que nous souhaitons constituer, à côté de l'OTAN, une défense européenne. Si l'Allemagne a une position nuancée vis-à-vis de l'Alliance atlantique, les pays du nord de l'Europe et ceux de l'ancien bloc de l'Est considèrent en effet que cette défense commune ne peut passer que par l'OTAN.

Par ailleurs, il est certain que, d'une façon générale, les Européens ont toujours pensé qu'il n'y avait pas d'allié plus fort que les Américains, lesquels sont persuadés qu'ils n'ont pas d'alliés plus sûrs que les Européens. À l'aune de ces données, le *statu quo* semble aujourd'hui le bon équilibre.

M. Benoît d'Aboville a jugé que le moment était crucial pour la défense européenne.

D'une part, l'administration américaine ne la considère plus comme contraire à l'OTAN. Selon le président américain lui-même, cette dernière ne pourrait qu'en tirer bénéfice. Cela peut avoir un impact considérable auprès de pays qui ne voient justement leur sécurité qu'au travers de l'OTAN.

D'autre part, la défense européenne progresse. Les Polonais, par exemple, ne participent-ils pas à l'opération au Darfour qui est commandée par un Irlandais ? Un tel schéma aurait été inenvisageable il y a seulement cinq ans. En outre, les Russes ont fourni des hélicoptères, ce qui est politiquement habile.

Dans l'univers actuel, extrêmement mouvant, ce sont les perceptions qui comptent. Or, il n'est pas exclu que la réintégration complète de la France dans l'OTAN, combinée à un accueil favorable d'une nouvelle présidence américaine et au désengagement progressif des États-unis au profit de l'Asie, fasse davantage prendre conscience à l'ensemble des Européens de la nécessité de consolider leur défense commune.
